

2 Sélection du matériau

2.5 Acier noir

Le revêtement de poudre sur l'acier non galvanisé se caractérise par une adhérence extrêmement bonne et est principalement sélectionné pour une utilisation à l'intérieur.

Pour pouvoir garantir une protection anticorrosion sans galvanisation à chaud, qui est appropriée pour l'extérieur, les consignes suivantes doivent être respectées :

- Les dégradations mécaniques entraînent beaucoup plus rapidement la corrosion étant donné que la couche protectrice de zinc est absente
- Toutes les arêtes doivent être arrondies
- Les fissures, les doublages, les espaces creux non fermés, les bavures de soudage ne sont pas autorisés
- État de surface :
 - Préparation au grenailage : la rouille est admise, l'effet de dégraissage limité
 - Prétraitement chimique : la rouille ne peut pas être enlevée, très bonne action de dégraissage
- Une possibilité d'accrochage doit être prévue par le client.

À l'aide d'une peinture d'apprêt de poudre époxy supplémentaire, la protection anticorrosion sur les surfaces, de même que la protection des arêtes peuvent être nettement améliorées.

Prière de tenir compte aussi des consignes concernant les arêtes laser.